

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATION
PARAISSANT LE
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TELEPHONE (027) 219 08
CHEQUES POSTAUX I.C. 1748

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.50	10.-	18.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	8.50	14.50	26.-
ETRANGER SANS B. O.	FR. 9.50	17.-	31.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ECHÉANCE

RÉGIE DES ANNONCES	TARIFS DE PUBLICITÉ
PUBLICITAS S.A. - SION	ANNONCE 13 cts le mm.
AVENUE DE LA GARE	RÉCLAME 30
TELEPHONE 2 12 36	AVIS MORTUAIRES 30
et ses agences en Suisse	(Majoration : 20% pour emplacement exigé)
et à l'étranger	Pas de réclames en première page
	Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

La vie de la Coniédération

Les Chambres fédérales viennent de commencer la session d'automne. L'objet le plus important inscrit à l'ordre du jour est la loi d'application du contrôle des prix, dont le Conseil national devra s'occuper alors que la Chambre haute s'est déjà prononcée à son sujet lors de la précédente session. Dans les milieux de l'économie, on espère que le Conseil national se ralliera à l'avis de la majorité de la commission et adoptera le texte proposé par le Conseil fédéral et voté par le Conseil des Etats.

D'autre part, le parlement devra, sans doute, donner son approbation à l'accord avec les Etats-Unis en matière d'utilisation de l'énergie atomique. On sait que la commission du Conseil des Etats a demandé, à ce sujet, des renseignements complémentaires, tout en donnant au dit accord son assentiment de principe, les éclaircissements donnés lui ayant démontré que les arguments avancés par quelques opposants, s'ils partent d'une réaction compréhensible en soi, se fondent souvent sur une méconnaissance des faits exacts.

Le Conseil fédéral a eu, dernièrement, un entretien avec les gouvernements cantonaux au sujet de l'évolution générale des prix et des salaires. A ce propos, il nous paraît opportun de préciser que si les récentes hausses de prix ne doivent pas être minimisées il ne s'agit pas là d'un phénomène typiquement suisse dont les partis d'extrême gauche peuvent se prévaloir pour parler du « fiasco de la politique bourgeoise en matière de prix et de salaires » mais d'une tendance générale à l'inflation. En Suède, par exemple, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9 pour cent depuis 1953 contre 3 pour cent en Suisse.

Pour le moment, le Conseil fédéral communique qu'il renonce à poursuivre l'examen du projet tendant à l'augmentation des taxes postales. Le gouvernement ne fonde pas sa décision sur des arguments techniques mais sur l'hostilité déclarée à une telle mesure manifestée par les représentants des ouvriers, des consommateurs et des arts et métiers. On comprend que l'autorité fédérale ne veuille pas forcer une telle décision à un moment où l'on cherche à stabiliser dans toute la mesure du possible les prix et les salaires. Toutefois, il n'en reste pas moins cu-

rieux que certains secteurs des PTT enregistrent des bénéfices disproportionnés alors que d'autres secteurs accusent des déficits élevés.

On se souvient que le 23 mars 1955, le Conseil national avait décidé de ne pas entrer en matière et de renvoyer le projet de loi concernant les contrats collectifs au Conseil fédéral en l'invitant à préparer un texte limité au seul problème de l'extension obligatoire des contrats collectifs. Mais, entre temps, le Conseil des Etats décida non seulement d'entrer en matière, mais remania le projet primitif pour tenir compte de certaines critiques qui lui avaient été adressées. Le Conseil national devait en définitive dire s'il entendait maintenir la précédente décision négative où s'il était d'accord de se rallier à la décision du Conseil des Etats. C'est en définitive ce qu'il a fait, à une faible majorité il est vrai, en se prononçant avec certaines modifications en faveur du projet tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre haute, laquelle n'a retenu que les mesures les plus indispensables en matière de communauté conventionnelle. Le projet remanié par le parlement se réduit, pour l'essentiel, à la constitutionnalisation de la déclaration de force obligatoire des contrats collectifs de travail à la protection des droits des parties contractantes et à l'exécution commune des dispositions des contrats collectifs.

Après d'interminables navettes, les deux Chambres se sont mises d'accord sur le contre-projet à l'initiative pour des économies No 1 qui sera soumis au peuple le 30 septembre prochain. Il est vraisemblable que les responsables de l'initiative la retireront et que les électeurs n'auront à voter que sur le contre-projet. Tout donne à présumer que ce dernier sera sanctionné par le peuple car, s'il est sensiblement moins efficace que l'initiative, il n'en incorpore pas moins définitivement dans la Constitution le principe de la majorité qualifiée en matière de dépenses et la possibilité pour les citoyens de dire, dans certains cas, quant à la politique de dépense de l'Etat fédéral.

Enfin des comités d'action viennent de se constituer à faire connaître les éléments essentiels de l'article constitutionnel sur le régime du blé qui sera également présenté au peuple le 30 septembre.

H. v. L.

Le projet du Pavillon Suisse est admis à l'Exposition de Bruxelles



Les préparatifs pour la participation à l'Exposition mondiale qui aura lieu à Bruxelles en 1958 avancent dans tous les pays participants. Notre photo montre le projet du Pavillon Suisse tel qu'il se présentera à cette importante manifestation. L'auteur en est l'architecte zurichois Werner Gantenbein. L'heureuse disposition de ce pavillon se distingue avantagusement des édifices colossaux de certains autres pays.

DANS LA VALLEE D'AOSTE La noblesse ruinée offre ses châteaux

AVEC FANTOMES A VENDRE
(De notre correspondant particulier)

Les fantômes et les châteaux sont toujours allés de pair, personne ne sait pourquoi. Les châteaux de la Vallée d'Aoste ne pouvaient enfreindre cette règle : chacun a son fantôme plus ou moins romantique et sinistre selon les cas. Riches en histoire et en légende, ces célèbres manoirs représentent un centre touristique de premier plan ; à présent, ils sont particulièrement à la mode car plusieurs propriétaires, n'étant plus en mesure de subvenir aux lourds frais d'entretien qu'ils nécessitent, ont été obligés de les mettre en vente.

Les vieux châteaux de la vallée d'Aoste, au nombre de 93, présentent les aspects les plus variés : romantiques ou menaçants, sombres ou riants. L'un des plus célèbres est le château de Saint-Pierre, surnommé le Palais de Blanche-Neige, parce qu'il ressemble à une demeure féérique. Flanqué de quatre tours de pain de sucre, comme dans les contes de fées, il domine du haut de la colline, un paysage de rêve aux prairies bariolées et aux petites rivières argentées. Même ses fantômes, dit-on, sont tranquilles et n'inspirent pas trop d'effroi. Il s'agit, en général — d'après ce que l'on raconte — de personnages politiques ayant eu jadis l'habitude de se réunir dans ce manoir historique : plusieurs princes de la Maison de Savoie, le célèbre Masque de Fer, l'héroïque chevalier aventureux surnommé la Primèvere Rouge à cause de ses généreux exploits, en furent les hôtes.

donnent le frisson et aient toute une histoire personnelle macabre et romantique, nous devons nous rendre à Issogne, à Fenis ou à Introd. Les châteaux d'Issogne et de Fenis nous donnent le chair de poule, car là les fantômes prennent leurs rôles au sérieux ; chaînes grinçantes la nuit le long des couloirs déserts, blancs lineuils flottants au vent. Et ces spectres ne se contentent pas de faire leurs apparitions, ils sont même doués de la parole. A Issogne, pendant deux mois de l'année, on peut voir errer dans les couloirs, le fantôme d'une femme, un chandelier à la main. A tous les malheureux qu'elle rencontre, elle ordonne d'une voix sépulcrale : « Fais la révérence, moi, je suis la reine de France » ; et elle disparaît aussitôt à travers la paroi, sans daigner expliquer davantage son identité.

A Fenis, chaque année, la nuit du second vendredi de juillet, deux spectres apparaissent dans une chambre, tellement distincts qu'on jurerait voir des êtres vivants : Une femme habillée en nourrice, filant au rouet, à la lumière d'une lampe et un petit enfant pleurnichant dans un berceau. La légende raconte qu'il s'agit d'un petit prince allemand et de sa gouvernante, foudroyés la nuit du second vendredi de juillet pendant un furieux orage.

Pour rester dans le domaine du macabre, faisons une visite au château d'Introd, bâti en 1260 environ, par les seigneurs Sarriso de la Tour. Au milieu se dresse la tour de garde, carrée. Dans ce château, de nombreuses personnes jurent avoir entendu, pendant la nuit des pleurs et des soupirs dans les couloirs, et d'avoir vu passer le fantôme d'une jeune et merveilleuse femme blonde ; la légende raconte à ce propos, une romantique histoire d'amour et de mort. Il y a très longtemps Raymond de la Tour, au cours d'un voyage en Suisse rencontra Hilde, fille d'un châtelain de Zermatt et tomba follement amoureux d'elle. La jeune fille l'aimait également. Le jeune homme l'enleva et l'amena avec lui au château d'Introd.

Le père de Raymond s'opposa au mariage, enferma les deux amoureux dans deux cachots du manoir. La passion contrariée de Raymond et de Hilde ne fit que croître, et chaque nuit, la jeune fille se mettait à la lucarne de sa cellule pour parler à son amoureux. Le terrible père ordonna alors que son fils soit décapité et que Hilde soit renvoyée dans sa famille. Mais, après l'exécution du prince, les soldats frappèrent à la porte de la Tour et ne trouvèrent à la place de la jeune fille qu'une ombre qui leur annonça : « Je suis morte de douleur. A partir d'aujourd'hui mon âme errera parmi ces murs maudits les nuits de pleine lune ». Et il semble que la blonde châtelaine ait tenu sa promesse !

Guido Baldacchi.

UN RENDEZ-VOUS DE SPECTRES LES NUITS DE PLEINE LUNE

Un autre manoir fameux, situé dans les environs de celui de Saint-Pierre, le château royal de Sarre, paraît assez riant ; perché sur une pente verdoyante, entre des collines en dégradé et une série de vallées s'élargissant petit à petit ; il fut le rendez-vous agréable des parties de chasse au chamois organisées par le roi Victor-Emmanuel II, et des tête-à-tête du poète républicain Giosue Carducci et de la reine Marguerite de Savoie. Ce sont ces personnages princiers et royaux, ces chevaliers galants et ces dames souriantes et aimables qui hantent maintenant les grandes salles, les nuits de pleine lune.

Plus âpre et sévère est le château de Verres, le prototype du manoir féodal du XVII^e siècle : un énorme cube de pierre nue de trente mètres de large et autant de haut semblant se confondre avec le rocher massif qui le soutient ; à cet effet le géant cyclopique qu'il inspire est renforcé à l'intérieur de la tour par l'escalier monumental qui semble comme suspendu, car il s'appuie seulement au dallage de la cour.

APPARITIONS
ET TABLEAUX VIVANTS...
FANTOMES
Mais si nous cherchons des fantômes plus conformes aux légendes qui nous

L'HABITUDE
Un avocat harassait de questions embarrassantes une dame pendant un procès. Quand il eut fini, il s'excusa auprès d'elle, disant :
— J'espère que je ne vous ai pas trop ennuyée, Madame, avec toutes ces questions.
— Oh ! non, répondit-elle, j'y suis habituée, j'ai un petit garçon de six ans à la maison.

L'INITIATION FATALE
Dans ce petit bourg d'Auvergne, il existait un maréchal-ferrant dont la forge avait servi, telle qu'il en usait encore, à son arrière-grand-père. Pour continuer la tradition, il décida de former un apprenti :
— Regarde bien, petit, lui dit-il en l'engageant. Je vais sortir de la forge une barre toute rouge. Je vais la poser aussitôt sur mon enclume. Empoigne à pleines

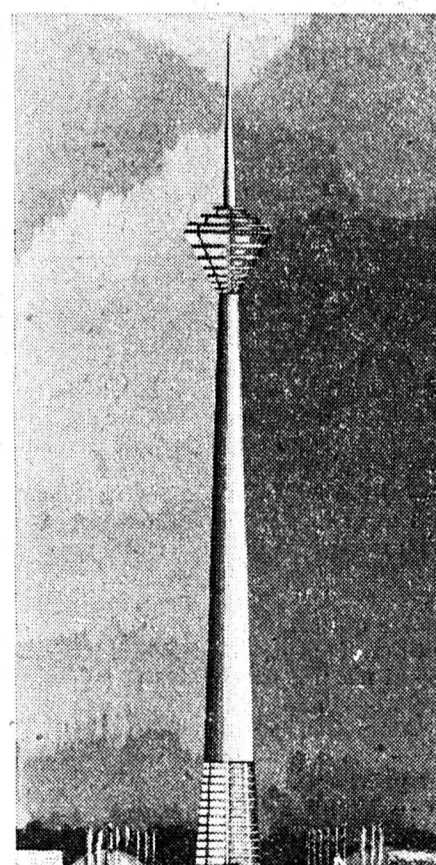
mains le gros marteau qui est devant toi et, quand tu me verras te faire signe de la tête, tu frapperas de toutes tes forces.
Le jeune apprenti suivit à la lettre les instructions du patron...
Le pauvre homme mourut sur le coup.

L'INSTANT PROPICE
Au dire des témoins, ce fut un très bel accident d'auto. On transporta la malheureuse victime dans une clinique proche. Peu de temps après, un jeune homme se présenta, correct, poli :
— Puis-je voir l'automobiliste qui vient d'être accidenté ?
— Je ne crois pas que ce soit possible, dit une infirmière. Il n'a pas encore repris tous ses esprits.
— C'est bien pourquoi je dois le voir tout de suite, insista le visiteur. Je viens lui proposer une nouvelle voiture.

★ EN PASSANT Et pour le bla-bla-bla ?

La Mutuelle des coiffeurs de Chicagoo vient de prendre une audacieuse initiative.
Elle enjoint à ses 4.000 adhérents de ne plus se perdre, durant le service, dans d'interminables considérations sur la pluie ou le beau temps. Ces thèmes sont épuisés et le plus adroit des artistes capillaires a beau les friser au petit fer, ils ennuiant la clientèle.
La Mutuelle communiquera donc régulièrement aux coiffeurs une liste de sujets d'actualité et la documentation qui permettra de les traiter avec brio.
Cette éloquence dirigée s'appliquera, pour commencer, à l'occasion de la journée de la Sécurité, à « la route et ses périls ». Propos de tout repos, chacun étant prêt à stigmatiser les chauffards, c'est-à-dire les chauffeurs des autres voitures.
Mais quand on en viendra à des thèmes plus brûlants nul, le rasoir sous la gorge, ne se risquera davantage à la contradiction.
Le barbier-conférencier s'enquerra, en vous passant le peignoir :
— Cologne, violette ou lavande ? Et pour le bla-bla-bla ? Conférence de Bagdad ? Championnat de base-ball ? J'ai aussi quelque chose d'excellent sur l'antiproton.
Pour moi, je souhaite que mon brave coiffeur européen reste fidèle aux variations climatiques. Qu'il se borne encore à déplorer la neige, le froid, l'averse, à saluer le soleil et le ciel bleu, sans plus me mêler à son monologue. Qu'il joigne toujours son ronronnement bon enfant à celui des sècheurs, pour m'entraîner à la somnolence.
Bref, qu'il continue à me raser en paix, sans aborder les grands problèmes.
Gé. Er.

La plus haute tour du monde pour l'Exposition Nationale de Lausanne en 1964



L'ingénieur Sarrasin, professeur de béton armé à l'Ecole polytechnique de Lausanne, a conçu l'audacieux projet de doter la capitale vaudoise de la plus haute tour du monde à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964. Il s'agit d'une tour haute de 550 mètres, dont la base serait formée d'une quinzaine d'étages en parois de verre servant de pilier à l'imposant fût de béton. A 500 m. de hauteur serait aménagé un vaste encorbelement contenant un restaurant et plusieurs salles d'exposition. Le prix de cette tour s'éleverait à 20 millions de francs et elle pourrait rendre de grands services, notamment comme l'antenne de télévision la mieux exposée du monde. Voici telle que se présenterait l'Aiguille Sarrasin.

CHRONIQUE VALAISANNE

A TRAVERS NOS BOURGS ET NOS VILLAGES

Fête cantonale de la Croix d'Or valaisanne

23 SEPTEMBRE 1956 A MARTIGNY

(Place de la Grande Salle communale, près de la Gendarmerie).

INVITATION

La Croix d'Or Valaisanne se fait un plaisir de vous inviter à sa grande fête annuelle. Notre journée cantonale est avant tout une rencontre fraternelle, chacun se fera donc une joie d'y participer. En voici le programme :

8 h. 30 : Départ du cortège de la Place de la Gare de Martigny ; 9 h. 15 : Bienvenue et directives pour la Journée ; 9 h. 50 : Messe en plein air sur la Place de Fête ; Sermon de circonstance par notre aumônier cantonal ; 10 h. 30 : Assemblée du matin : a) Exposé du Dr Pierre Calpini, chef du Service de l'Hygiène de l'Etat du Valais ; b) Exposé du Dr Barras, Directeur du Sana Valaisan. Ces deux exposés seront suivis d'une discussion ; 12 h. : Dîner pique-nique, cantine à disposition ; 14 h. : Assemblée de l'après-midi : Message de la Section de Martigny ; Message de la Section de Martigny ; Causerie de Mme Laurence Sierro, présidente cantonale de l'Association des Foyers pour Tous. Message de Mme Borgeat Mojon ; 16 h. : Partie récréative avec les concours des sections et animée par M. Roger Poscio et sa guitare ; 16 h. : Collation offerte par la Croix d'Or ; Divers Messages des présidents de Section ; 17 h. : Clôture par l'aumônier cantonal.

DIRECTIVES GENERALES :

Horaires des trains : — Haut-Valais : Départ de Sierre 6 h. 57 - 7 h. 39 ; départ de Sion 7 h. 21 - 8 h. 03 ; Arrivée à Martigny 8 h. - 8 h. 25. — Bas-Valais : Départ de Monthey 7 h. 50 ; départ de St-Maurice, 8 h. 04 ; Arrivée à Martigny 8 h. 17.

Retour — Haut-Valais : Départ de Martigny 17 h. 42 ; Arrivée à Sion 18 h. 17 ; à Sierre 18 h. 44. — **Retour — Bas-Valais :** Départ de Martigny 17 h. 31 ; Arrivée à St-Maurice 17 h. 44 ; à Monthey 18 h. 02.

Le prix de la participation à la Fête cantonale est de Fr. 3.— par personne et de Fr. 0.50 par enfant. Il donne droit à la collation de 16 h. qui comprendra, thé ou Orval, 1 ballon et 1 yogourt.

A midi une assiette valaisanne sera servie pour le prix de Fr. 2.50 (s'inscrire à l'avance auprès du Président de Section ou à l'adresse ci-dessous). Tous les frais de transport sont mis en commun et comptés dans la participation de 3 francs. Le responsable de section règlera la question financière auprès du caissier cantonal, M. Roger Gaillard.

Nous prions instamment les présidents de Section et les membres isolés de nous écrire une simple carte postale ou de nous téléphoner avant le 21 septembre dernier délai, en nous indiquant :

1. le nombre de participants à la collation ; 2. le nombre d'assiettes valaisannes à servir.

Adresse : Alph. Loutan, Dispensaire antialcoolique, rue des Vergers 8, Sion, téléphone du bureau : 2 37 29, de 14 h. à 18. — Téléphone appartement : 2 26 44, de 19 h. à 20 h.

pour le Comité cantonal de la Croix d'Or valaisanne : A. Loutan.

Cars P.T.T.

Dimanche 23 septembre 1956

Nouvelle course surprise

Prix y compris le dîner :

Fr. 14.—

S'inscrire à notre guichet 3.

Nombre de places limité.

Office postal, Sion.

Pèlerinages de Lourdes en 1957 et 1958

L'année 1958, sera marquée par le centenaire des apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous. A cette occasion, des foules immenses se rendront à Lourdes. Pour les recevoir au mieux, on a déjà commencé la construction d'une vaste église souterraine, pouvant abriter 20.000 personnes. D'autre part, on prévoit que, durant la période des pèlerinages qui va généralement d'avril à octobre, pas moins de trente à quarante mille personnes, et même davantage à certaines périodes de cette année commémorative, seront présentes à Lourdes.

Les pèlerins qui s'y sont rendus en 1954, lors de la dernière Année mariale, se rappellent certainement encore les difficultés qu'ils avaient à s'approcher des sanctuaires, de la Grotte, des piscines et du Calvaire, les jours où 20 à 25.000 personnes s'y trouvaient réunies et rassemblées. Le Comité, en tout cas, se souvient bien de la peine qu'il a eue à trouver des hôtels pour loger les 1900 pèlerins du Valais.

En 1958, vu l'afflux inusité des pèlerins qui rallieront la Cité mariale, les prix des hôtels et des trains seront probablement majorés. Spécifications toutefois, que le pèlerinage de la Suisse française, aura lieu du 2 au 9 mai. Cependant, celui-ci sera contingenté, c'est-à-dire que nous ne pourrions accepter qu'un nombre restreint de pèlerins. De plus, chaque pèlerinage sera noyé dans la masse : aucun n'aura des exercices spirituels particuliers, comme ce fut toujours le cas jusqu'ici. Toutes les cérémonies seront communes pour tous les pèlerins présents à Lourdes.

Pour tous ces motifs, le Comité conseille vivement aux futurs pèlerins de donner la préférence au pèlerinage de 1957, dont la date est d'ores et déjà fixée du 3 au 10 mai. Il leur offrira encore le précieux avantage d'aller vénérer la chaise de Ste Bernadette, puisqu'au retour, il passera par Nevers.

Si nous donnons ce conseil, ce n'est pas de notre propre chef, mais à la suite d'une entrevue que nous avons eue avec S. Exc. Mgr Théas, Révérendissime Evêque de Lourdes.

Nous prions donc instamment, tous les pèlerins, de prendre bonne note des renseignements qui précèdent, afin de mettre tout en œuvre, pour assurer dès maintenant — par des prières ferventes, des sacrifices personnels, et un excellent esprit de discipline — la réussite totale de nos prochaines rencontres mariales, auprès de N. Dame de Lourdes, et mériter que sa bonté toute maternelle se répande à profusion sur nos familles, nos paroisses et notre chère Patrie !

Pour le Comité des Pèlerinages :

Doyen P. Jean, directeur

Les Journées Rilkeennes

(Com.) — C'est donc les samedi et dimanche 6 et 7 octobre prochains que sera commémoré à Sierre, où il vécut, le trentième anniversaire de la mort du grand poète Rainer Maria Rilke.

Le comité de patronage de ces journées commémoratives comprend entre autres : le Conseil fédéral suisse et le Conseil d'Etat du canton du Valais, l'ambassade de France et le ministre d'Autriche à Berne, MM. Daniel Rops, de l'Académie française, le prof. de Salis, prés. de « Pro Helvetia », M. P. Bourgeois, directeur de la Bibliothèque nationale, Mme Roland de Margerie, ambassadrice de France auprès du Saint-Siège, MM. Syz-Huber, directeur de l'Aluminium, René

Morax, M. le prof. Zbinden, président de la Société suisse des écrivains, Maurice Zermatten, la Municipalité de Sierre, etc.

C'est dire que cette manifestation du souvenir a su s'attirer de précieux appuis dans les milieux les plus distingués et qu'elle va au-devant d'une parfaite réussite.

En attendant d'autres détails, on trouvera ci-après le programme provisoire de ces deux journées :

Samedi 6 octobre.

15.00 Grande salle du Casino : Séance solennelle d'hommage à Rainer Maria Rilke.

17.00 Inauguration de la Rue Rainer Maria Rilke, hommage de la Municipalité de Sierre.

18.00 Inauguration des salles Rainer Maria Rilke au Manoir de Villa.

Présentation par M. P. Bourgeois, directeur de la Bibliothèque nationale suisse à Berne.

Réception offerte par le comité d'organisation.

20.00 Hôtel Château Bellevue : dîner officiel.

Dimanche 7 octobre.

11.00 Hôtel Château Bellevue (salle de récréation) : Constitution de la Société suisse des Amis de Rilke.

12.00 Déjeuner libre.

13.15 Place Bellevue : Départ en cars pour Muzot et Rarogne.

Société Cantonale de Viticulture

La Société cantonale de viticulture a tenu son assemblée annuelle des délégués le 9 septembre à Sion. Toutes les principales régions viticoles du canton y étaient représentées.

M. Roger Rieder, président, après avoir présenté un rapport très complet et très objectif sur la situation actuelle de l'économie viticole valaisanne, a tiré les conclusions qui s'imposent si l'on veut obtenir une amélioration de la rentabilité du vignoble de notre canton.

M. Rieder regrette que tous les vigneron valaisans ne soient pas groupés en une seule association, mais dans les circonstances actuelles, une seule solution doit être envisagée, c'est de se conformer aux dispositions du règlement d'exécution du 30 avril 1952 du décret du 14 novembre 1951 instituant un groupement professionnel de l'économie viticole valaisanne, règlement qui prévoit à l'article 13 trois organisations distinctes.

Le but de la Société cantonale de viticulture est de défendre les intérêts des six mille propriétaires de vignes et encaveurs non affiliés à Pro vins et l'UPV. Ses délégués représenteront la Société auprès de l'OPAV. L'article 3 des statuts précise son activité :

Elle s'occupera de tout ce qui touche à la viticulture valaisanne, et, est susceptible de contribuer à son heureux développement tant technique qu'économique.

La Société veillera à ce que la culture du vignoble valaisan se fasse en vue d'une qualité toujours accrue de ses produits : Exposition et situation des terrains, choix des porte-greffes, sélection qualitative, lutte contre les maladies, adaptation des cépages aux différentes régions, cours, conférences, essais de variétés nouvelles et de nouvelles méthodes de culture. Elle s'attachera à défendre énergiquement la rentabilité du vignoble. Pour la nouvelle période administrative, le comité a été constitué comme suit :

M. Roger Rieder, Chamoson, président ; membres : M. O. Mathier, à Salquenen ; M. René Arbellay, à Grône ; M. A. de Rivaz, à Sion ; M. Marcelin Dorsaz, à Fully ; M. André Comby, à Saxon, M. Adrien Mottier, à Collonges ; M. Gaby Delaloye, à Ardon, M. Raymond Clavien, représentant de l'Association agricole du Valais.

Au cours de la discussion générale, plusieurs membres de la Société ont manifesté leur satisfaction de constater que la Société cantonale de viticulture n'avait pas l'intention de s'isoler, mais au contraire de travailler, en dehors de toute influence politique, dans un esprit de collaboration avec toutes les autres organisations pour le bien général de la viticulture cantonale.

Les mosaïques de Lor Olsommer

Depuis quelques années, on peut voir dans les expositions, chez des particuliers ou dans les vitrines de Suzi Pilet à Lausanne, des mosaïques qui vous font pousser un oh !... d'étonnement, un ah !... d'admiration.

Cette mosaïque ne ressemble à aucune autre et c'est pourquoi elle surprend. Tout de suite, on a envie de la toucher, mieux de la caresser.

Elle est composée de petits cailloux du Rhône, de tes cailloux dont notre enfance à tous s'enchantait. Nous les avons ramassés, nous les avons mis dans nos poches, dans nos eaux, mais nous les perdîmes, nous ne sûmes qu'en faire.

Pourtant, je me souviens avoir vu un jour Lor Olsommer, jeune fille, sur la plage du lac de Géronde au sable du Rhône, saisir un caillou rouge et le planter au milieu d'un profil qu'elle avait tracé du doigt. Un profil impertinent, portrait d'un camarade. Et ce nez inattendu, monstrueux, déchaîna les rires. Sans le savoir, Lor Olsommer venait d'inventer sa mosaïque.

A présent c'est par centaines, par milliers qu'elle les choisit, qu'elle les ramasse et les transporte. Cailloux verts, cailloux gris, cailloux roux, les blancs, les veinés, les pointillés. Elle les assemble entre des châssis de sapin, les enfonce à demi sur une couche de sable et là, réunis en un mouvement qui parfois rappelle celui de l'eau, ils deviennent poissons, fleurs, visages, oiseaux.

J'aime ces magnifiques coqs au plumage vert sombre, lisse, à la courbe altière, ces pies, ces corbeaux tragiques, ces colombes saintes, ces faisans roux sur des feuilles rouges, comme si tout le tableau sortant des brumes de l'automne était rouillé à jamais. J'admire ces poissons, ces truites longues et glauques qui glissent encore, ces visages secrets aux yeux parlants.

Comme je l'ai déjà dit, on les flatte de la main on en suit le dessin. O douceur des galets polis par le fleuve ! Matière naturelle si belle, intacte, et pourtant muée en œuvre d'art.

Images de pierres restées vivantes, voudrait-on dire, aux teintes jamais pâlies mais au contraire comme avivées par le contact de l'eau. Elles forment sur la sécheresse d'une paroi, sur un mur, une décoration nouvelle, très émouvante, vibrante. Sciee et polie, la mosaïque peut aussi devenir dessus de table, plateau, banc, dalle, aussi précieux qu'une malachite, une agathe, une cornaline, elle ménage ses surprises. « Ce sont toujours de bonnes surprises » me confie Lor Olsommer.

Je le crois et je lui souhaite de nous apporter toujours plus nombreux dans nos musées, dans nos demeures et même sur les murs de nos villes ces morceaux tout palpitants des grèves du Rhône.

S. Corinna Bille

Statistique des accidents de la circulation routière

Voici la statistique des accidents de la circulation routière survenus sur le territoire de notre canton durant le mois d'août 1956.

1. Accidents mortels : 3 ;
2. Accidents avec blessés : 63 (hommes 78, femmes 18, enfants, 5 ;
3. Accidents avec dégâts matériels : 106 ; Soit au total 172 cas.

Les victimes des accidents mortels sont :

1 conducteur d'auto ; 1 conducteur de camion ; 1 occupant moto.

Les causes de ces accidents mortels sont :

auto, excès de vitesse et défauts mécaniques ; moto, circulé à gauche ; camion, malaise ou fatigue du conducteur.

Au nombre de ces accidents, nous ajoutons 62 cas bagatelles pour lesquels les dégâts n'atteignent pas 200 francs.

— Monsieur le maire, dit le juge d'instruction, voulez-vous avoir l'obligeance de prier une personne du dehors d'aller dire au meunier qu'on l'attend immédiatement à la mairie.

Le maire sortit de la salle.

Dix minutes après il rentra avec le meunier, qui était accouru tout enfariné.

— Approchez, monsieur, lui dit le juge d'instruction, et veuillez répondre aux questions que je vais vous adresser en disant toute la vérité. Vous avez eu hier soir la visite d'un habitant de Civry appelé Jean Renaud.

— Oui, monsieur.

— A quelle heure ?

— Il devait être plus de neuf heures.

— Quel était le motif de cette visite ?

— Il venait voir si le grain qu'il m'avait donné était moulu.

— Savez-vous s'il venait directement de Civry ?

— Il arrivait de Terroise, où il était allé pour affaire.

— Portait-il un fusil ?

— Non, monsieur.

— A quelle heure est-il sorti de chez vous ?

— Ma foi, il était bien dix heures et demie ; nous nous sommes un peu amusés à causer en buvant un petit verre.

— Merci ; c'est tout ce que j'avais à vous demander ; vous pouvez vous retirer.

La sortie du meunier fut suivie d'un instant de profond silence.

(à suivre)

Le bonhomme se gratta la tête derrière l'oreille, puis le bout du nez et se décida à répondre :

— Oui, monsieur le juge d'instruction.

— Nous vous écoutons, parlez.

— On sut bientôt à Saint-Irvin que mon locataire avait disparu. Pour lors, une vieille femme qu'on appelle la Suisse, vint me trouver et me dit :

« — Père Bertaux, on raconte que le jeune homme qui demeure chez vous a été assassiné la nuit dernière, près de Frémicourt.

« — Il n'a pas couché ici, ça se pourrait, répondis-je.

« — Alors elle me dit tout bas :

« — Savez-vous ce que j'ai vu dans la nuit à peu près vers une heure ?

« — Ma foi, non. Comment le saurais-je ? A une heure je dormais comme un sabot.

« — Eh bien père Bertaux, j'ai vu un homme sortir de chez vous, mystérieusement, par la petite porte.

« — C'était lui, mon locataire !

« — Pas du tout.

« — Elle baissa encore la voix, continua l'aubergiste, elle me dit à l'oreille :

« — C'était le tueur de loups.

Le juge d'instruction se dressa sur ses jambes.

Le maire et le juge de paix échangèrent un regard de surprise ; seul le procureur de la République resta impassible.

— Qui est-ce cet individu que vous appelez le tueur de loups ? demanda le juge d'instruction.

Le maire prit la parole.

— C'est un ancien militaire, un brave homme, bien connu dans tout le canton ; il se nomme Jean Renaud et demeure au village de Civry.

LA FILLE MAUDITE

EMILE RICHEBOURG

— Pourquoi ce surnom bizarre de tueur de loups ?

— Depuis quelques années, les loups font de fréquentes apparitions dans nos contrées et ont déjà causé de grands dommages à nos cultivateurs en décimant leurs troupeaux. Jean Renaud, qui est un homme robuste, courageux et très bon tireur, a eu l'excellente idée de faire la chasse à ces carnassiers. Depuis trois ans environ, il en a tué au moins une dizaine.

Le juge d'instruction resta un moment silencieux.

— Ainsi, reprit-il, cet homme demeure à Civry et il aurait été vu à Saint-Irvin au milieu de la nuit, sortant de la maison de M. Bertaux, mystérieusement, c'est-à-dire en cherchant à ne pas être aperçu ou reconnu. Ceci, messieurs, est très grave.

— Je ne crois pas qu'un soupçon seulement puisse atteindre Jean Renaud, répliqua vivement le maire.

— Jusqu'à plus ample informé, monsieur le maire, nous respectons votre opinion, sans doute, justement favorable à cet homme ; mais un crime a été commis, il y a un coupable... nous le cherchons et notre devoir est de le trouver.

La révélation inattendue de l'aubergiste avait en effet, un caractère de gravité exceptionnelle.

Le juge de paix pensa qu'il ne pouvait garder le silence sur ce qui avait été dit devant lui, le matin, dans le pré du Seuilon, au sujet de Jean Renaud. Il rapporta fidèlement les paroles de la femme et des deux domestiques.

L'expression de sévérité du visage du juge d'instruction s'accrut encore.

— Encore Jean Renaud, dit-il : vous le voyez, cet homme semble apparaître fatalement. Déjà, même, on parle du fusil. La victime a été frappée d'une balle, ce qui est une nouvelle prévention contre Jean Renaud, dont l'arme doit être naturellement chargée pour la chasse au loup. Une femme dit : J'ai vu Jean Renaud, il avait son fusil ; deux hommes, qui l'ont vu également, affirment qu'il ne l'avait pas ; ceci est à éclaircir.

Un des hommes que le maire avait chargé de garder le mort s'avança alors près de la table des magistrats.

— Messieurs, dit-il, hier soir j'ai vu Jean Renaud à Frémicourt ; il allait au moulin ; je puis certifier qu'il n'avait pas son fusil.

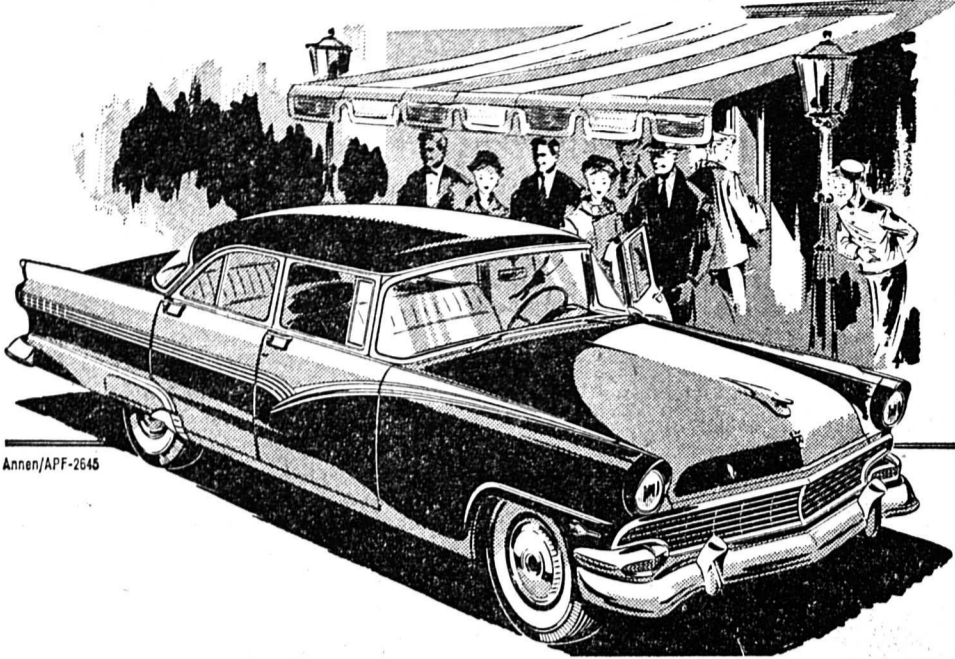
— Quelle heure était-il ?

— Je ne sais pas au juste, mais il faisait nuit.

La FEUILLE D'AVIS paraît quatre fois par semaine : le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi.

Pensez **FORD**...

gagnez une **FORD**



Désireux de faire encore mieux connaître la production **FORD**, nous organisons un grand concours, avec une **FORD-Fairlane** comme récompense. Notre appel «Pensez **FORD**... gagnez une **FORD**» s'adresse également à vous. Nous vous soumettons 5 questions, et celui dont la réponse sera le plus proche de la version exacte recevra le 15 novembre la **FORD-Fairlane** illustrée.

Rendez-vous chez le prochain distributeur **FORD** et demandez la formule officielle du concours ainsi que les explications utiles. Aucun frais ni obligation d'achat. Profitez de votre visite dans les locaux du distributeur **FORD** pour admirer les merveilleux modèles 56 qui y sont exposés. Si vous songez à l'achat ou à l'échange d'une voiture, n'oubliez pas que c'est **maintenant** le moment le plus favorable. Vous serez réellement surpris des conditions avantageuses que nous vous offrons. A cela s'ajoute la grosse chance, celle du concours!

CONCOURS du 15 septembre au 31 octobre 1956

L'achat d'une **FORD** est toujours une bonne affaire. La perfection technique des **FORD** est incontestée, leur équipement, leur élégance n'ont pas leur pareil.

Distributeurs Ford officiels:

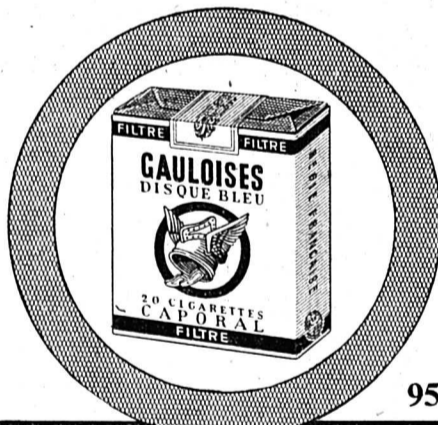
Kaspar Frères - Garage Valaisan
SION - Tél. 2.12.71

Distributeurs locaux : **Brigue** : Franz Albrecht, Garage des Alpes / **Martigny** : Jean Vennin, Garage Ozo / **Montana** : Bonvin Pierre, Garage du Lac / **Monthey** : Francis Moret, Garage du Stand / **Orsières** : Gratien Lovey, Garage de l'Entremont / **Viège** : Edmond Albrecht, Garage



pleinement content

Appréciez, vous aussi, l'arome unique des Tabacs Français employés exclusivement par la Régie Française.



95 ct.

GAULOISES
DISQUE BLEU filtre

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Profitez de ces beaux Week-End pour faire une sortie à
BELALP
(S.-BRIGUE)
le célèbre point de vue aux abords du Grand Glacier d'Aletsch.
Billets de famille (dès 4 personnes) à prix très réduits.
Téléphérique Blatten-Belalp, Tél. (028) 3.20.68
Billet simple course valable pour le retour.

Thé-Vente
dans les jardins du Château Mercier, le 23 septembre, organisé par les Associations des Amies de la jeune fille et de la Protection de la jeune fille, en faveur du Home pour jeunes Suissesses à Londres.
Thé en musique. Vente de fruits et fleurs. Tombola.

Nous engageons des
monteurs de téléphone
Conditions : Nationalité suisse, apprentissage complet de monteur-électricien, électromécanicien ou mécanicien (fine mécanique). Connaissance des principes généraux de l'électricité, activité pratique. Age ne dépassant pas 26 ans.
Adresser offres de service manuscrites accompagnées d'un certificat de mœurs, du diplôme d'apprentissage avec le tableau des notes, des certificats de travail et du livret militaire, jusqu'au 29 septembre 1956 à la DIRECTION DES TELEPHONES, SION.

On engage
chef de vente
branche alimentation, canton du Valais. Exigé : français et allemand, personne active et ayant de l'initiative (ancien représentant ou commerçant). Entrée de suite.
Faire offre écrite sous chiffre P. 11863 S., à Publicitas, Sion.

A vendre entre St-Gingolph et Bouveret en bordure du lac
propriété
d'environ 6.000 m²; accès en voiture 200 m. env. le long du lac; peut se diviser en 7 parcelles; conviendrait pour Hôtel-restaurant, camping; conviendrait également à personne aisée, désirant repos, tranquillité, espace; eau, électricité sur place.
S'adresser à MM. Michéoud & Sommer, agents d'affaires, à Sion.

Nous engageons
jeune fille pour la facturation
ainsi qu'une
vendeuse pour notre rayon de papeterie
Entrée de suite.
Faire offres écrites avec curriculum vitæ, photo et prétentions de salaire.
A la PORTE NEUVE
Tel. 1.79.51 SION S.A.

A vendre
1 vélo
de dame; état de neuf; prix très avantageux.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 11841 S.

On cherche jeune fille comme
sommelière
Bons gains. Entrée de suite ou à convenir.
S'adresser au Tél. (026) 6.30.98.

Jeune
sommelière
de confiance est recherchée pour le 1er novembre. Bon gain. Congés réguliers. Vie de famille.
S'adresser Café du Crêt de l'eau, Couvet (NE).

■ **FERAS**
■ **CABILLAUD COLIN**
■ **FILETS DE SOLE PERCHE SANDRE**
AMESTIBLES
BROCCARD
SION
RUE DES VERGERS
Tél. 2.38.63

Trouvé un jeune
chien
policier, dans les gorges de la Lienne.
Tél. (027) 4.41.50.

Nous recommandons à tous ceux qui cherchent une place
de ne joindre à leur offre sous chiffres, ni documents, ni certificats originaux, mais plutôt des copies, étant donné que nous ne pouvons assumer aucune responsabilité en cas de renvoi tardif ou perte de ces pièces.
PUBLICITAS, SION
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

On demande à louer pour l'été 1957 (évent. à l'année) dans la région des Mayens de Sion
chalet
de 4 à 6 chambres.
Faire offres sous chiffre P. 11861 S., à Publicitas, ou tél. No 2.19.71, Sion.

Timbres caoutchouc
tous genres, livrés rapidement aux meilleures conditions par l'
Imprimerie Gessler • Sion

A vendre un
tracteur Hurlimann
2 remorques.
S'adres. Tél (027) 5.32.08.

On cherche pour de suite une
bonne
pour le ménage.
S'adres. Café de l'Avenue, à Sion. Tél. (027) 2.17.36.

Abonnez-vous
à
LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

A louer à Sion av. de la Gare
2 pièces
pouvant servir de
Bureaux
libre 15 octobre.
S'adr. Tea-Room Bergère, Sion.
ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS

NOTRE PAIN QUOTIDIEN
assuré, à bas prix
Un revenu normal garanti au paysan.
La fin d'un monopole d'état.
Le maintien d'une meunerie décentralisée.
Votez oui
Pour le régime du blé
les 29 et 30 septembre
Comité d'action pour la révision du régime du blé.
C. Duchamp.

en Dernière Heure

L'Inde, future puissance pétrolière

Le gouvernement indien ne limite pas ses efforts à l'industrialisation du pays, dont témoignent les deux grandes aciéries inaugurées récemment, mais entend exploiter aussi sur une grande échelle les gisements de pétrole. Il est évident que l'apparition d'une nouvelle puissance pétrolière sur le marché mondial aurait de larges répercussions économiques. Bien que les recherches pétrolières en Inde se soient maintenues jusqu'ici dans un cadre restreint, les résultats déjà obtenus sont assez concluants pour que l'on prévoie une nouvelle concurrence dans ce secteur. L'URSS, toujours prévoyante, voit en ces résultats un motif de plus de poursuivre pacifiquement la conquête économique de l'Asie. Ce développement serait d'autant plus déterminant si le conflit de Suez venait à se prolonger.

Par le passé, un seul gisement de pétrole était exploité dans la province de Assam, dans le nord du pays, par une filiale de la Shell, la Assam Oil Company. Les experts sont toutefois persuadés qu'un grand nombre d'autres gisements de pétrole existent en Inde, qui pourraient être exploités avec succès dans un proche avenir. Les puissances occidentales ont fait preuve la première fois d'un grand intérêt pour le pétrole indien lors de la crise du pétrole en Perse. La Assam Oil Company obtint à ce moment-là de nouvelles concessions, alors que la société américaine Standard Vacuum effectuait des recherches dans le Bengale. Afin d'accélérer les recherches du matériel de prospection fut fourni à l'Inde par le Canada par voie aérienne. Le gouvernement indien a déjà pris des mesures en vue d'une nationalisation éventuelle de l'industrie pétrolière, ce qui pourrait inciter les capitaux étrangers à rester à l'écart du marché pétrolier indien. Il semble que la Standard Vacuum soit prête à courir ce risque et à importer des Etats-Unis du matériel de forage pour ne pas perdre de temps.

Une commission gouvernementale chargée des recherches, de l'exploitation et du raffinage, est actuellement en pourparlers avec la Assam Oil Company dont les récents forages laissent prévoir une production annuelle de deux millions de tonnes pour une durée de vingt ans au minimum. Il semble que les autorités indiennes entendent participer à raison d'un tiers seulement à la société qui sera fondée prochainement et qui sera chargée de l'extraction et du transport du pétrole. Par contre, le gouvernement indien détiendra la majorité au sein d'une autre compagnie qui s'occupera du raffinage.

Une première raffinerie est déjà exploitée en Inde depuis 1920. Une autre raffinerie a été construite dans les environs de Bombay après la nationalisation de l'industrie pétrolière iranienne. Les installations de la Shell fonctionnent depuis février 1955, celles de la Standard Vacuum depuis 1954. Une troisième installation est en construction sur la côte orientale de l'Inde pour le compte de la société Catlex. Même en exploitant à fond ses raffineries, l'Inde n'obtiendrait pas une production suffisante à couvrir ses besoins. Le gouvernement indien participe à raison de 25 à 33 pour cent à ces nouvelles entreprises. Les milieux qualifiés estiment que les autorités de la Nouvelle Delhi auront de grandes difficultés à surmonter pour s'assurer une participation de 51 pour cent, soit la majorité, aux nouvelles sociétés pétrolières.

Les milieux financiers anglo-américains rendraient évidemment service à l'URSS en refusant leur concours. Moscou a déjà obtenu, grâce à des conditions favorables, de construire une des plus grandes aciéries prévues par le « plan sidérurgique » indien. D'autre part, le gouvernement indien a chargé en octobre derniers des experts russes de découvrir de nouveaux gisements de pétrole. L'Inde a également acheté du matériel de forage en Roumanie. Les autorités indiennes espèrent dresser ainsi l'une contre l'autre les concurrences occidentale et orientale. M. Nehru espère prouver par là qu'il est possible d'appliquer le principe de la « coexistence active ».

Pierre Larmel.

La vie religieuse

Le clergé catholique en Europe Occidentale

D'après des statistiques publiées à Bruxelles, il y a 1 prêtre pour 490 catholiques en Suisse, aux Pays-Bas et au Luxembourg; 1 prêtre pour 530 catholiques en Belgique et en Angleterre; 1 prêtre pour 560 catholiques en Irlande; 1 prêtre pour 620 catholiques en France; 1 prêtre pour 690 catholiques en Italie; 1 prêtre pour 940 catholiques en Autriche; 1 prêtre pour 970 catholiques en Espagne; 1 prêtre pour 1000 catholiques en Allemagne et 1 prêtre pour 1630 catholiques au Portugal.

Toujours d'après la même source d'information, il y a un séminariste pour 1330 catholiques en Irlande, tandis que la proportion est de 1 pour 3400 en Espagne; 1 pour 3640 en Angleterre; 1 pour 4440 en France; 1 pour 4870 en Italie; 1 pour 4990 en Belgique; 1 pour 5330 aux Pays-Bas; 1 pour 6570 en Suisse; 1 pour 6640 au Portugal; 1 pour 6730 en Allemagne; 1 séminariste pour 9840 catholiques en Autriche.

La cérémonie de Béatification du Pape Innocent XI

La cérémonie de Béatification du Pape Innocent XI aura lieu le dimanche 7 octobre. Elle débutera, en la Basilique Saint-Pierre-de-Rome, par la lecture du Bref Pontifical, proclamant ce Pontife Bienheureux. Puis, immédiatement après, et pour rendre la cérémonie plus solennelle, Sa Sainteté Pie XII adressera, de Castel Gandolfo, un radio-message aux fidèles réunis à Saint-Pierre, exaltant la figure de ce grand Pape.

Dans l'après-midi, selon la tradition, Sa Sainteté Pie XII viendra vénérer le nouveau Bienheureux dans la Basilique Vaticane. Cette cérémonie se déroulera avec la participation du Sacré Collège, du Corps diplomatique et des nombreux pèlerins venus pour la cérémonie de béatification des diocèses de Côme, de Novare et même d'Autriche.

A TRAVERS LE MONDE

MOSCOU

Conférence des « six » à Genève

SUGGÈRE, COMME SOLUTION, M. BOULGANINE

Selon Radio-Moscou, relatant une interview accordée à M. Kingsbury Smith, directeur d'« International News Service », par le maréchal Boulganine, celui-ci s'est déclaré prêt à rencontrer les chefs d'Etat de l'Inde, de l'Egypte, des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne en vue d'un règlement pacifique de l'affaire

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

L'année Cézanne

Jean Diwo, dans PARIS-MATCH, évoque la vie douloureuse de Cézanne à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de ce peintre qui fut de son vivant méconnu ou méprisé alors que de nos jours ses toiles se vendent de vingt à cinquante millions.

Quelqu'un pourtant, avait deviné ce que valait la peinture révolutionnaire de Cézanne. C'était un humble marchand de couleurs établi rue Clauzel, le père Tanguy, qui avait accepté en gage tout un lot de ses tableaux contre la fourniture de toiles et de peinture. Dans sa boutique s'entassaient à côté des Cézanne des œuvres de Picasso, de Guillaume, de Gauguin et même, depuis peu, d'un Hollandais fraîchement débarqué à Paris, et qui signalait « Vincent ». De temps à autres, il vendait un tableau de Cézanne, son artiste préféré: quarante francs si la toile était petite, cent francs si elle était grande. Il y avait aussi dans la boutique des toiles sur lesquelles Cézanne avait peint des études, des pochades de sujets différents et lorsque les amateurs n'avaient pas quarante francs à dépenser on pouvait voir le père Tanguy des ciseaux à la main, débiter pour un louis deux ou trois pommes de Cézanne.

— Il n'est pas de l'école, disait Tanguy aux amateurs, mais c'est un gars qui finira tout de même par percer. Seul, peut-être le père Tanguy s'était aperçu que Cézanne « n'était pas de l'école » qu'il avait depuis longtemps déjà laissé derrière lui ses amis. En effet, Paul avait senti que le feu d'artifice impressionniste, malgré les éclatants bouquets de Monet ou de Renoir ne pourrait jamais être rallumé par les peintres qui leur succédaient. L'impressionnisme menait à l'impassé. Lui, Cézanne, ne se satisfaisait pas de traduire simplement des « impressions », il lui fallait composer, organiser ses tableaux, les pénétrer d'intellectualité: « Quand la couleur est à sa richesse, la forme est à la plénitude », disait-il. C'était la définition du fruit mûr. Aux recherches des impressionnistes il ajoutait l'idée de forme, de modèle: « Tout dans la nature se modèle selon la sphère, le cône et le cylindre. A me-

sure que l'on peint, on dessine... » C'étaient là des petites phrases qui n'avaient l'air de rien, mais qui allaient, vingt ans plus tard, nourrir toute la peinture du XXe siècle.

sure que l'on peint, on dessine... » C'étaient là des petites phrases qui n'avaient l'air de rien, mais qui allaient, vingt ans plus tard, nourrir toute la peinture du XXe siècle.

EN ESPAGNE Une usine s'écroule SI MORTS, NEUF BLESSÉS

Six ouvriers ont trouvé la mort et neuf autres ont été grièvement blessés par l'effondrement d'un étage de la centrale thermique de l'Institut national de l'industrie construit actuellement dans la zone franche de Cadix.

Onze autres ouvriers se trouveraient encore sous les décombres. On craint que plusieurs d'entre eux n'aient été tués.

CANTON DU VALAIS

Un habitant de Viège tué en Autriche

Une automobile suisse qui circulait sur la route du Grossglockner, à l'endroit dit Edereck, a franchi le bord et est tombée d'une hauteur de 150 mètres. L'un des deux occupants, M. Rudolf Frey, 61 ans, agriculteur, de Viège, a succombé peu après l'accident, tandis que le second, M. Oscar Frey, 29 ans, journaliste de Schaffhouse, a été transporté grièvement blessé à l'hôpital de Lienz.

SAVIESE Il tombe de son scooter

Samedi dernier, au début de l'après-midi, M. le Vicairé Sierra, descendait en scooter de Saviese à Sion. En cours de route, M. l'Abbé Sierra fit une chute et se fractura l'épaule droite. Il a reçu aussitôt les soins exigés par son état et se trouve actuellement à l'Hôpital régional de Sion. Nous souhaitons à M. l'Abbé Sierra une prompt et complète guérison.

LE CHABLE Le téléphérique à ciment marche de nouveau

Le téléphérique à ciment, avarié le 10 septembre marche de nouveau à plein rendement depuis le 17. Le câble n'a pas été changé, mais une épissure a été faite par une maison spécialisée.

La longueur totale de ce téléphérique est de 13 km. 800. Les chariots quittent la station du Châble toutes les 48 secondes; la durée du parcours est de 1 h. 15. Le ciment arrive au Châble en six trains remorqués par une locomotive des

CFF. Le tonnage journalier du ciment transporté est de 1200 tonnes.

VAL D'ILLIEZ Une double fracture

Mme Charlotte Chappex, de Monthey, qui effectuait un remplacement au bureau postal de Val d'Illeiz, a fait une mauvaise chute sur le chemin. Elle a été relevée avec une double fracture de la jambe et transportée à la Clinique Saint-Amé, à St-Maurice.

Les agriculteurs et la révision des taxes cadastrales

Les délégués de l'Association agricole du Valais réunis, le 16 courant, en assemblée générale à Lens, étant donné la situation difficile de l'agriculture, les pertes considérables causées par les intempéries, en particulier le gel d'hiver, dans le vignoble, l'augmentation constante des frais de production qui ne peuvent être compensés par des prix de vente correspondants des produits agricoles, demandent instamment au Haut-Commissaire, à toute révision des taxes des immeubles agricoles.

Aux P.T.T.

Ont été nommés: Chef de bureau II à Sion: Georges Dorsaz, commis-caissier I.

Facteur de lettres à Sion: Victor Zautter, aide-postal I.

Aide-postal I à Sierre: Yvon Perruchoud, aide-postal II.

Buraliste et facteur postal à Boverrier: Roger Michaud, facteur de lettres à Genève.

Buraliste postal à Pont-de-la-Morge: Albert Proz, facteur de lettres.

Mise à la retraite: Louis Michaud, buraliste postal à Boverrier.

Décès: Mlle Céline Constantin, buraliste postale retraitée à Arbaz (née en 1893).

Aux C.F.F.

La direction du 1er arrondissement des CFF communique la mise à la retraite de MM. César Dubuis, chef cantonnier, Martigny, et Walter Marti, chef Ib de la recette aux voyageurs à Brigue et la démission de M. Roger Guignard, commis d'exploitation à Brigue.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la nomination de M. Ignace Delaloye, d'Ardon, comme adjoint au chef de la division de l'exploitation à Lausanne, ainsi que des 40 ans de service de M. Félix Meichtry, chef cantonnier à Viège.

Nous félicitons tout spécialement M. Ignace Delaloye pour sa nomination.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Les Amis du Vieux-Sion

Il vient de se constituer à Sion, une association sous le nom des Amis du Vieux-Sion.

Cette association a pour but de protéger, dans les vieux quartiers de la capitale, le souvenir du passé, de lutter contre son enlaidissement, de sauvegarder son maintien et de collaborer à sa restauration. Le comité a été formé. Il se compose des personnalités suivantes:

Président: M. Louis de Riedmatten, Docteur en droit; vice-président: M. André Lorétan, Docteur en droit; secrétaire-caissier: M. François-Olivier Dubuis, professeur; membres adjoints: Mlle Simone Bonvin, artiste-peintre et M. Léon Imhof, relieur, à Sion.

Des employés des S.I. à l'honneur

Lors de l'assemblée générale de l'Union suisse des centrales électriques, cinq employés des Services industriels de Sion ont reçu le diplôme d'honneur et la médaille d'argent pour 25 ans de fidèles et loyaux services. Ce sont: MM. Louis Courline, Ernest Kunz, André Dupertuis, Marius Delaloye et Joseph Mudry auxquels nous adressons nos compliments et nos félicitations.

LES SPORTS

CYCLISME

Nouveau record du monde de l'heure

Le coureur amateur italien Ercolo Baldini a réalisé une sensationnelle performance en battant, mercredi soir, au Vigorelli de Milan, le record du monde absolu de l'heure avec 46 km. 393, améliorant ainsi de 237 mètres la performance que le Français Jacques Anquetil détenait avec 46 km. 159 depuis le 29 juin 1956.

Le champion du monde amateur de poursuite, qui détient depuis le début du mois de septembre les records du monde absolus des 10 km. (12'37", moyenne 47 km. 518) et des 20 km. (25'20", moyenne 47 km. 368), couvrit 23 km. 186 dans la demi-heure.

LE RECORD SERA ARRONDIT
On annonce officiellement de Milan que le record d'Ercolo Baldini, qui a couvert dans l'heure 46 km. 393 m. 61 cm., sera arrondi à 46 km. 394.